

Après l'enterrement de l'accord-cadre, non à une «solution institutionnelle»

**Résolution du
PST-POP**



Après l'enterrement de l'accord-cadre, Non à une « solution institutionnelle »

Résolution du comité central du PST-POP Février 2022

1. Pour des relations Suisse-UE fondées sur la coopération entre peuples et non sur le marché libéralisé	2
2. L'accord-cadre : pourquoi il était inacceptable ?	3
3. Les bilatérales, leur logique et les raisons de leur critique par le PST-POP	3
4. L'UE, machine de guerre ordolibérale contre les peuples	5
5. L'UE n'a pas changé, ni n'est guère susceptible de l'être	9
6. L'UE : un empire miné par des tendances centrifuges	10
7. La droite néolibérale, ennemie des travailleuses et travailleurs	11
8. L'euroéisme de « gauche » et ses impasses	12
9. La droite nationaliste, une non-solution	14
10. Effritement de la voie bilatérale et difficultés réelles qui s'y rapportent	15
11. Les propositions du PST-POP	16
11. Voie de l'avenir : sortir des logiques de libre-marché	18
12. Une perspective pertinente : le protectionnisme solidaire	18
13. Pertinence de l'échelon national pour la lutte	19
14. Une vraie coopération internationale exige une rupture avec le supranationalisme néolibéral	21
15. Pas de solution durable sans sortir du capitalisme	21



1. Pour des relations Suisse-UE fondées sur la coopération entre peuples et non sur le marché libéralisé

§1. Les relations entre la Suisse et l'Union européenne sont dans l'impasse depuis que, le 26 mai 2021, le Conseil fédéral a notifié à la Commission européenne son refus de signer l'accord-cadre – de son nom complet l'« accord facilitant les relations bilatérales entre l'Union européenne et la Confédération suisse dans les parties du marché intérieur auxquelles la Suisse participe », ou AFRB –, mettant sèchement fin à une dizaine d'années de négociations, et sans proposer d'alternative. Le Conseil fédéral a en effet estimé que l'accord-cadre n'avait aucune chance d'être accepté en votation populaire, vus les résultats de la consultation qu'il avait organisée, et vue l'opposition cumulée, pour des raisons opposées, de la droite nationaliste et des syndicats.

§ 2. La Commission européenne a considéré ce renoncement comme un *casus belli*, adoptant des mesures de représailles – y compris dans des domaines que ledit accord-cadre ne devait pourtant pas couvrir – et annonçant clairement qu'elle n'accepterait pas le renouvellement des accords bilatéraux arrivant à échéance, et que c'était à la Suisse d'amener des propositions alternatives. Pas n'importe quelles propositions, mais uniquement celles qui agrément l'UE. La Commission exige en effet une « solution institutionnelle », soit un cadre juridique destiné à la reprise « dynamique » (soit unilatérale et quasiment automatique) de l'« *acquis communautaire* » (soit du droit de l'UE) par la Suisse dans les domaines concernant les parties du marché commun auxquels notre pays participe.

§ 3. Mais de propositions alternatives, le Conseil fédéral ne semble avoir que des manœuvres dilatoires, pour gagner du temps, en vue d'une stratégie dont il est impossible de dire quelle elle est, si bien qu'il est plus que douteux qu'il en ait une. La Commission européenne possède des pouvoirs de nuisance bien réels, et ses mesures de représailles ont d'ores et déjà des effets sur les milieux de la recherche, ainsi que sur des entreprises, effets dont les travailleuses et travailleurs pourraient finir par souffrir. Les relations entre la Suisse et l'UE sont logiquement devenues l'un des sujets chauds du débat public. Les partis politiques et diverses organisations et mouvements y vont chacun de sa proposition. Le sujet est naturellement clivant, et met aux prises des camps opposés, entre un *eurocéisme*¹ qui relève la tête, une droite nationaliste qui profite de la situation sans avoir de solutions crédibles à proposer, et des milieux patronaux qui visent à imposer des solutions conformes à leurs seuls intérêts. Une grande partie de ces solutions esquissées s'inscrivent en réalité dans des agendas politiques dont les classes populaires n'auraient rien à gagner, voire dont la réalisation serait désastreuse pour elles. Le PST-POP se devait de formuler ses propres propositions, d'amener une issue à la présente impasse qui réponde aux intérêts des travailleuses et travailleurs, qui aille dans le sens du progrès social.

¹ N.B. : les termes « *eurocéiste* » et « *eurocéisme* » peuvent s'entendre en deux sens : en un sens large, comme favorable à une unification politique du continent européen ; et en un sens étroit, comme favorable à l'UE telle qu'elle existe. La confusion est souvent faite entre les deux acceptations, mais ne doit pas l'être : l'UE n'est en effet pas l'Europe, même si elle prétend souvent l'être. Dans la suite de ce texte, nous utiliserons ces termes en un sens étroit uniquement, qui est le sens le plus usuel.



2. L'accord-cadre : pourquoi il était inacceptable ?

§ 4. Disons-le d'emblée, l'enterrement de l'accord-cadre est une bonne chose, que nous ne pouvons que saluer. Si le Conseil fédéral avait choisi de le signer, nous aurions appelé à le refuser lors de la votation qui aurait inévitablement suivie.

§ 5. L'accord-cadre, tel qu'il était rédigé, et quelles qu'aient pu être les éventuelles « clarifications » que l'UE y aurait éventuellement apportées, était politiquement inacceptable. Il était inacceptable évidemment par la remise en cause des mesures d'accompagnement – attaque directe contre les travailleuses et les travailleurs, menace de dérégulation supplémentaire du marché du travail, dans le seul intérêt du patronat au détriment des salariés – et des subventions d'État, ce qui ouvrait la porte à de désastreuses libéralisations, attaques contre les services publics et privatisations supplémentaires.

§ 6. Même si l'UE avait fait des concessions sur ces points, l'accord-cadre n'en aurait pas moins été inacceptable par sa logique même : mise en place d'une superstructure dont le but est la reprise unilatérale du droit de l'UE par la Suisse, avec le recours à la jurisprudence que la Cours de justice de l'UE (CJUE) en dernière instance, et représailles si la Suisse refusait d'obtempérer. Il n'y a pas de démocratie possible sans souveraineté. Le recours à la CJUE, qui n'est pas une instance impartiale, mais la cours de justice de l'une des deux parties signataires, est inacceptable dans tous les cas de figure ; ce d'autant plus qu'il s'agit d'une véritable officine néolibérale dont la jurisprudence consiste largement à déclarer les acquis sociaux illégaux car incompatibles avec la concurrence « libre et non faussée ». Si le seul choix qui reste est ou de devoir reprendre de façon unilatérale un « acquis communautaire » (profondément néolibéral et étroitement pro-patronal) décidé par une technocratie non-élue et sans mandat populaire, ou de subir des représailles pour ne pas le faire, ce n'est pas de la démocratie.

§ 7. Pour les raisons pour lesquelles nous étions opposés à l'accord-cadre, nous sommes opposés à tout projet qui le ferait revivre, sous ce nom ou sous un autre. Nous refusons fermement l'idée d'une « solution institutionnelle », telle que l'entend l'UE, soit la reprise unilatérale et quasiment systématique par la Suisse de l'« acquis communautaire » afin de participer au marché commun, où doit régner la « concurrence libre et non faussée ».

3. Les bilatérales, leur logique et les raisons de leur critique par le PST-POP

§ 8. La plupart des organisations qui se sont opposées à la signature de l'accord-cadre n'en sont pas moins favorables à la voie bilatérale, et, pour l'essentiel, aux accords-bilatéraux existants. Même l'UDC, malgré son euroscepticisme virulent et sa rhétorique ambiguë sur la question, n'est pas fondamentalement contre les accords bilatéraux (même si elle affirme que ceux-ci pourraient être sacrifiés sans trop de problèmes). L'opposition de l'UDC se focalise en réalité sur le seul accord bilatéral pour la reconduction périodique duquel le vote du peuple est exigé, et qui pour cette raison monopolise le débat public : l'accord sur la libre-circulation des personnes. L'opposition de l'UDC repose principalement sur des arguments xénophobes, et une démagogie pseudo-sociale (l'UDC prétend hypocritement défendre les travailleuses et travailleurs suisses contre la concurrence des ressortissant-e-s de l'UE qui viendraient « nous voler nos emplois » ; argument démagogique pour dire simplement que le grand problème de la Suisse serait qu'il y a trop d'étranger, et que s'en débarrasser serait la solution universelle). Si elle défend la préférence nationale en matière d'emploi, l'UDC



n'insiste pas outre mesure pour faire tomber l'accord sur la libre-circulation des personnes, et n'a pas grand-chose à redire aux autres accords bilatéraux.

§ 9. La critique formulée par notre Parti est plus profonde. Nous ne refusons pas seulement une éventuelle adhésion à l'UE ou une « solution institutionnelle » (telle que l'UE l'envisage), mais également les accords bilatéraux tels qu'ils existent actuellement, et exigeons leur renégociation dans l'intérêt des travailleuses et des travailleurs. Notre position repose sur une analyse critique de la voie bilatérale.

§ 10. La « voie bilatérale », négociée entre le Conseil fédéral et l'UE comme solution pour éviter l'*Alleingang* après le rejet par le peuple de l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE), est une somme d'accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'Union européenne (plus de 120, des dizaines de milliers de pages, d'une grande complexité juridique), portant sur des sujets divers et variés. Par exemple : les obstacles techniques au commerce, les marchés publics, la recherche, l'agriculture, le transport terrestre, le transport aérien, mais aussi les normes en matière de statistiques, la navigation par satellite, l'environnement, etc. Tous ces accords ne sont pas négatifs, certains sont même indispensables. Mais, globalement, la logique qui y préside est la transposition dans le droit suisse d'un droit communautaire néolibéral, dans une optique de libre-échange, de libéralisation, de nivellation par le bas, pour le bonheur des grandes entreprises, et au détriment des travailleuses et travailleurs, des services publics, des normes sociales et écologiques. C'est pourquoi le PST-POP est opposé à la voie bilatérale telle qu'elle est pratiquée actuellement, et milite en faveur de la renégociation d'autres accords, dans l'intérêts des classes populaires, sur la base d'une logique de coopération et non de concurrence libre et non faussée.

§ 11. Notre opposition porte également sur l'accord qui monopolise le débat public : celui sur la libre-circulation des personnes. Mais nos raisons sont non seulement sans rapport avec celles de l'UDC, mais en opposition avec elles. Car, malgré sa démagogie, l'UDC n'est en réalité pas fondamentalement opposée au dumping salarial – dont certains patrons membres de ce parti profitent – et est en tout cas pour le démantèlement des mesures d'accompagnement, pour un droit du travail encore plus libéralisé. Un remplacement de la libre-circulation par un retour au système de contingents, assorti d'un droit du travail libéralisé et d'une préférence nationale, ne serait en tout cas pas plus protecteur pour les travailleuses et travailleurs suisses, et n'empêcherait nullement la sous-enchère salariale. A contrario, notre opposition à l'accord sur la libre-circulation des personnes n'est aucunement motivée par la xénophobie. Nous ne sommes d'ailleurs pas contre le principe de libre-circulation en tant que telle, et estimons que celle-ci ne devrait pas être limitée à l'UE. Le problème de cet accord à nos yeux est la dérégulation du marché du travail qu'il implique, la mise en concurrence des travailleuses et travailleurs à l'échelle de l'UE, et la sous-enchère salariale qui s'ensuit. Car la « libre circulation » telle qu'elle est conçue par l'UE n'est que la possibilité d'élargir « l'armée de réserve » de travailleuses et travailleurs au bénéfice du capital. En effet, elle augmente la facilité d'entrée dans un pays pour y chercher du travail, tout en laissant les travailleuses et travailleurs migrant-e-s dans une situation de précarité au niveau de leur permis de séjour. Ainsi, la libre circulation actuelle permet au patronat d'exercer un double chantage vis-à-vis des travailleuses et travailleurs migrant-e-s, non seulement en les menaçant de leur faire perdre leur place de travail, mais également de leur faire perdre leur permis de séjour, s'ils devaient se trouver dans une situation où ils n'auraient pas les moyens financiers d'assurer par eux-mêmes leur subsistance. Bien qu'indispensables, les mesures d'accompagnement se sont révélées notoirement insuffisantes pour empêcher des abus massifs, et parfois extrêmement graves. Le mécontentement justifié des travailleuses et travailleurs de notre pays, qui n'a pas trouvé



de réponse politique auprès des syndicats et du PSS – qui ont trop longtemps minimisé le phénomène, par aveuglement européiste, et confondant trop souvent l'UE et l'Europe – les a trop souvent jetés dans les bras de l'UDC. Nous estimons que la libre-circulation n'est acceptable que si elle est corrélée à des mesures sérieuses pour empêcher la possibilité de la sous-enchère salariale, ce qui passe par des permis de séjour garantis, ainsi que l'extension des droits des travailleuses et travailleurs, bien plus ambitieuse que les mesures d'accompagnement actuellement existantes. Le salaire minimum est un premier pas en ce sens, la généralisation des CCT (qui ne soient pas vides, mais réellement protectrices) en est un autre. Nous militons pour l'instauration d'un vrai Code du travail en Suisse, ce qui irait aux antipodes à la fois de la logique néolibérale et du niveling par le bas de l'UE, et du droit du travail minimaliste et libéral de notre pays.

§ 12. Ceci étant, le fait est que, avec l'inflation du nombre d'accords bilatéraux, la complexité croissante de l'édifice bilatéral qui s'en est logiquement suivie, le nombre élevé d'exceptions que la Suisse a pu négocier par rapport au droit communautaire (notamment les mesures d'accompagnement, censées protéger les travailleuses et travailleurs contre les effets néfastes de la libre-circulation et qui demeurent très insuffisantes), et, il faut le dire aussi, les aléas de la démocratie suisse, peu du goût d'eurocrates habitués à imposer leurs vues néolibérales de façon autoritaire, sans aucun égard pour la volonté et les aspirations des peuples, la voie bilatérale est devenue progressivement de moins en moins satisfaisante pour l'UE, qui n'a pas manqué d'exiger avec une fermeté croissante que la Suisse reprenne, même sans être membre de l'UE, de façon plus systématique le droit communautaire. D'où l'exigence de la part de l'UE d'une « solution institutionnelle », malgré l'enterrement de l'accord-cadre. C'est pourquoi, la voie bilatérale telle que nous l'avons connue n'a pas d'avenir à terme.

4. L'UE, machine de guerre ordolibérale² contre les peuples

§ 13. Notre opposition fondamentale aux accords bilatéraux tels qu'ils sont, et à une « solution institutionnelle », telle que les eurocrates l'entendent, est fondée sur notre analyse de la nature de l'UE qui – à l'encontre d'une mythologie européiste coupée de la réalité qui en fait une « communauté de civilisation », l' « Europe » (bien que l'UE n'en soit qu'une partie), et un facteur de paix, quand ce n'est pas de progrès social – est essentiellement une superstructure technocratique continentale, fondamentalement anti-démocratique et ordolibérale, contrôlée par les lobbys liés aux grands monopoles, et dont le but est d'imposer aux peuples contre leur gré – plus facilement qu'il ne serait possible de le faire dans chacun des États membres pris séparément – une politique néolibérale inscrite dans les traités : la concurrence libre et non faussée, un niveling par le bas des acquis sociaux, le démantèlement et la privatisation progressive des services publics, la soumission de tous et de tout au marché.

§ 14. Une telle évolution fut envisagée par les classiques du marxisme bien avant qu'une quelconque construction européenne n'existe autrement que comme hypothèse purement théorique.

§ 15. Lénine l'a clairement écrit en 1915 : « Au point de vue des conditions économiques de l'impérialisme, c'est-à-dire des exportations de capitaux et du partage du monde par les puissances coloniales « avancées » et « civilisées », les États-Unis d'Europe sont, en

² L'ordolibéralisme est une doctrine politique libérale allemande qui attribue à la puissance publique le rôle de garantir la concurrence libre et non faussée.



régime capitaliste, ou bien impossibles, ou bien réactionnaires ».

§ 16. Jean Jaurès a soutenu sensiblement la même position (et ses héritiers autoproclamés le plus souvent ne le savent pas) : « Tant que le prolétariat international ne sera pas assez organisé pour amener l'Europe à l'état d'unité, l'Europe ne pourra être unifiée que par une sorte de césarisme monstrueux, par un saint empire capitaliste qui écraserait à la fois les fiertés nationales et les revendications prolétariennes ».

§ 17. Les prédictions de Lénine et de Jaurès se sont parfaitement réalisées dans l'UE telle que nous la connaissons. D'autres logiques ont certes été proposées, et auraient peut-être pu devenir réalité, mais le fait est qu'elles n'ont pas prévalu. L'idéologie sur la base de laquelle l'UE s'est construite dès ses tout premiers traités fondateurs est l'ordolibéralisme, cette variante allemande du libéralisme, dont la thèse caractéristique est qu'un marché libre n'est pas l'état naturel de l'économie – qui spontanément tend à la distorsion de la concurrence et au monopole – mais qu'il doit être instauré par la puissance publique, et ensuite entretenu, par des mesures politiques, fût-ce contre la volonté populaire, sous peine de le voir s'étioler. D'où le syntagme d'« économie sociale de marché », qui ne signifie pas, contrairement à une idée reçue, une économie de marché corrigée par des mesures sociales, mais une économie de marché socialement construite.

§ 18. L'UE fut donc construite selon cette logique, sans la participation des peuples, et lorsqu'il le fallait, contre leur volonté, comme superstructure technocratique et fondamentalement anti-démocratique, avant tout comme un grand marché, et subsidiairement une construction politique pour imposer des politiques néolibérales, en soustrayant les décisions politiques au débat démocratique. L'UE a pour objectif de garantir les quatre libertés fondamentales (à l'intérieur de ses frontières) : libre circulation des marchandises, des capitaux, des personnes et des services ; ce dans le but de créer un marché totalement libéralisé, homogénéisé, devant la « liberté » duquel les droits sociaux et les services publics sont censés céder le pas. L'UE est dirigée par des instances composées de technocrates non-élus et qui n'ont aucun compte à rendre : la Commission européenne et la CJUE ; et les chefs d'État et de gouvernement réunis au sein du Conseil européen, où ils s'entendent sur des décisions à l'abri des regards de leurs peuples. Les composantes « démocratiques » du système, comme le Parlement européen (qui n'a pas l'initiative des lois, et auquel la Commission n'a pas à rendre de comptes) et un droit d'initiative (simple pétition sans valeur contraignante), ne servent que de caution démocratique à une construction qui ne l'est pas. Banque centrale indépendante, et soustraite à quelque contrôle démocratique que ce soit, la BCE, en dépossédant les pays membres de la zone euro du contrôle de leur monnaie, les a privés de la possibilité de mener une politique économique indépendante ; les privant du même coup de la possibilité de ne pas se soumettre aux décisions de l'UE. Et, dans l'ombre de ces instances, ce sont des dizaines de milliers de lobbyistes de profession, payés par les grandes entreprises, qui s'activent dans le quartier européen de Bruxelles, ayant un accès privilégié au Parlement européen et à la Commission : ce sont eux, les représentants des monopoles, les vrais maîtres de l'UE.

§ 19. Toute cette technocratie a imposé aux peuples de l'UE, au nom de la technique, des traités et des règles en apparence purement abstraites, et formulant le tout en une langue de bois des plus indigestes, des choix politiques bien déterminés, contre leur volonté : austérité budgétaire, démantèlement social, mise en concurrence généralisée, dérégulation, ouverture à la concurrence et privatisation des services publics. Les eurocrates, avec une arrogance qui les caractérise, affirment que ces orientations n'ont pas à être discutées, que les règles de l'UE sont intangibles, et qu'il « n'y a pas de choix



démocratique possible contre les traités européens » (Jean-Claude Juncker, ancien président de la Commission européenne).

§ 20. Dès les toutes premières prémisses de la construction européenne, à l'ombre du Plan Marshall, les partis communistes d'Europe occidentale, alors fermes sur leur principes et solides idéologiquement, ont très exactement analysé la nature de classe de cette construction, réactionnaire et au service exclusif des grands monopoles ; avant même que tout son potentiel néfaste n'ait pu devenir réalité. Ces partis communistes ont alors combattu avec raison ce projet réactionnaire. L'euro aussi fut dénoncé comme instrument au service du grand capital, hors de tout contrôle démocratique possible, et incompatible avec quelque politique progressiste que ce soit. Cette position était entièrement juste, et l'est d'autant plus aujourd'hui.

§ 21. Longtemps, le potentiel néfaste de l'UE ne fut pas compris par tout le monde, parce qu'elle n'avait au début que peu de leviers de pression sur les États-membres. Mais la vraie nature de la construction européenne fut révélée au grand jour au plus tard – bien qu'il y en ait eu des signes assez clairs avant cette date, dans la façon dont le Traité de Lisbonne fut imposé d'en haut, au mépris du vote des peuples français, néerlandais et irlandais notamment – après la crise financière de 2008. Les banques, responsables de la crise par leurs agissements spéculatifs, furent sauvées par des milliards d'argent public, sans encourir aucune conséquence, et sans qu'aucune leçon ne soit tirée de la débâcle. Par contre, les peuples, qui n'en étaient en rien responsables, se virent soumis à des politiques d'austérité inouïes : baisse des salaires, démantèlement du droit du travail, démantèlement social, privatisations massives... La Grèce, le Portugal, l'Irlande furent mises sous tutelle, gouvernées de fait par des proconsuls de l'UE – les fameuses Troïkas (représentants de la Commission européenne, de la BCE, et du FMI) – qui leur imposèrent un chantage scandaleux quasi-mafieux : avaliser toutes les mesures de saignée imposées, sous peine de faire faillite ; l'« aide » n'étant destinée qu'à rembourser les banques allemandes, françaises et britanniques (principalement), détentrices de la dette de ces États. Les parlements démocratiquement élus furent réduits au rang de chambre d'enregistrement, qui n'avait plus son mot à dire. Des pays entiers humiliés, réduit au rang de dominions coloniaux, leur peuple enfoncé dans la misère, au bord de l'urgence humanitaire... Inutile de dire que les banquiers, l'oligarchie et les politiciens corrompus de ces pays (si on les poursuivait, il aurait fallu avouer que c'étaient bien souvent des entreprises allemandes qui étaient corruptrices...) n'eurent à subir aucun désagrément, bien au contraire.

§ 22. Le peuple grec tenta de résister à cette tyrannie, par des grèves, des manifestations, et en élisant un gouvernement de gauche (avec le parti SYRIZA à sa tête), qui avait fait campagne sur la fin de l'austérité et l'abrogation des mémorandums (plans de mise sous tutelle imposés par la Troïka). Les eurocrates traitèrent avec une véritable haine ce choix démocratique du peuple grec – comment ça, un peuple qui ose ne pas se soumettre et ne pas se laisser dépouiller ! – et firent tout pour le briser de la plus brutale et honteuse des manières. Des décisions en ce sens furent prises par l'Eurogroupe, une « entité » qui légalement n'a même pas d'existence (!). En voilà pour les eurocrates, soi-disant maniaques des règles ! L'« apolitique » BCE s'est montrée très politique : une structure fondamentalement néolibérale, s'impliquant pour imposer l'austérité aux peuples, sans avoir de comptes à rendre. Mis au pied du mur, le parlement grec finit par voter un troisième mémorandum – envoyé quelques heures à l'avance, en anglais, sans même prendre la peine de le traduire en grec – que les eurocrates rendirent volontairement pire que les précédents, pour punir le peuple grec d'avoir essayé de leur tenir tête. Bien évidemment, SYRIZA a sa part de responsabilité dans cette tragédie, ayant d'emblée choisi de rester dans l'Euro et dans l'UE, et de n'adopter d'autre forme de lutte que la négociation avec les



euroocrates, dans le respect des règles (comme s'il était possible de négocier avec ces gens).

§ 23. Dans les soubresauts de la crise, l'UE adopta le Pacte Euro Plus, qui de facto plaçait les États-membres sous tutelle de la Commission, qui avait désormais un droit de regard sur leur politique, pour exiger sans cesse des réformes néolibérales supplémentaires. En juin 2010, José Manuel Barroso, alors président de la Commission européenne, déclarait à la *European University* de Florence : « Ce qui se passe actuellement est une révolution silencieuse en faveur d'une gouvernance renforcée. Les États-membres ont accepté – et j'espère que c'est ainsi qu'ils l'ont compris – que les institutions européennes disposent désormais d'importantes prérogatives concernant la surveillance et le contrôle strict des finances publiques ». Petite anecdote révélatrice : un des partisans les plus virulents de cette « révolution silencieuse » était Mario Draghi, alors à la tête de la Banque centrale d'Italie. Pourtant, il avait été auparavant cadre dirigeant chez Goldman Sachs, la banque qui avait aidé le gouvernement grec de droite d'avant la crise à maquiller les comptes du pays pour présenter sa situation comme bien meilleure qu'elle n'était, avant de spéculer contre la dette grecque. Mario Draghi fut nommé président de la BCE en 2011, poste auquel il contribua à briser la Grèce. Aujourd'hui il est à la tête du gouvernement italien. Que des partis puissent encore penser aujourd'hui qu'il est possible d'être européen et de gauche est tout simplement navrant !

§ 24. Nous ne voudrions toutefois pas céder à la démagogie nationaliste : l'UE n'est pas un empire au-dessus des États membres qui leur impose à tous une politique contre leur gré. L'UE n'a en tant que telle que peu de moyens coercitifs, et tous ceux qu'elle détient, c'est parce que les États membres ont choisi de les lui donner ; si elle est néolibérale c'est parce que les gouvernements nationaux se sont entendus pour lui donner cette orientation. Mais il se fait qu'imposer la contre-révolution néolibérale était plus facile aux gouvernements bourgeois au travers d'une superstructure supranationale soustraite à tout contrôle démocratique qu'au sein de chaque État pris séparément. Terrain de lutte favorable du point de vue de la bourgeoisie pour mener la lutte de classe par en haut, l'UE est surtout un instrument pour la régression sociale et démocratique. Par ailleurs, l'UE est également un instrument, pour le grand capital des pays les plus puissants – l'Allemagne en particulier – pour imposer leur hégémonie aux États-membres plus faibles, moins avancés économiquement. L'Euro a été clairement conçu comme un *Deutsche Mark* déguisé, une monnaie forte taillée sur mesure pour l'industrie d'exportation allemande, mais inadaptée pour les pays du Sud et de l'Est de l'Europe, destructrice pour leurs industries. L'excédent commercial allemand repose sur le déficit commercial et la destruction des économies d'autres États-membres de l'UE. Les instances de l'UE obéissent à tous les désidératas du gouvernement de l'Allemagne, et promeuvent le « modèle allemand », fondé sur les bas, voire très bas salaires, et le démantèlement social. A l'ombre de l'abstraction des règles, ce sont de purs rapports de force qui régissent la Construction européenne³.

§ 25. Il faut concéder aussi que l'UE n'est pas qu'un instrument entre les mains des classes possédantes contre ses peuples. Le récit officiel a une part de vérité, dans la mesure où l'intégration européenne, l'« Europe politique » est réelle, pour les pays membres de l'UE. Mais cette dimension est beaucoup moins progressiste et plus réduite que ce que la mythologie européen et en dit. Car si l'oligarchie européenne a besoin d'une Europe unifiée, c'est pour tenir tête dans la concurrence face à des bourgeois rivales : un empire en compétition avec d'autres empires, qui a ses intérêts mercantiles et ses zones d'influences

³ « Construction européenne » est un syntagme couramment utilisé comme synonyme de l'UE. A ce titre, c'est quasiment un nom propre. Nous l'utiliserons en ce sens-là, avec une majuscule, pour rappeler que nous l'utilisons en ce sens-là uniquement, et non comme « construction de l'Europe », qui n'est pas la même chose que l'UE.



à défendre, au détriment des peuples qui subissent le joug des empires, ce au niveau économique, politique, et peut-être militaire demain. L'UE aspire en effet depuis longtemps à se doter d'une politique commune au niveau militaire également, de constituer une « communauté de défense », soit une armée commune. Ce projet n'a pas pu voir le jour jusqu'à présent, et l'UE est moins intégrée au niveau de sa politique étrangère qu'elle ne l'est en sa politique intérieure. Même sans être dotée d'une telle armée commune, l'UE a grandement contribué à la déstabilisation de l'Ukraine, et s'engage actuellement dans une dangereuse stratégie de la tension avec la Fédération de Russie et la République populaire de Chine. Si l'UE disposait en plus d'une armée commune, elle deviendrait un danger supplémentaire pour la paix mondiale. Il n'y a là rien qui mérite d'être défendu. Des anti-impérialistes conséquents se doivent de combattre ce projet impérial, non de l'enjoliver avec des belles paroles sur les « valeurs européennes ».

§ 26. Quant à la libre-circulation et aux « valeurs » de l'UE, elles s'arrêtent à sa frontière, qui prend des allures de forteresse assiégée, pour se protéger non d'un ennemi quelconque, mais des réfugié-e-s, qui fuient les guerres déclenchées par les puissances impérialistes, les ravages économiques du capitalisme mondialisé, et de plus en plus, des dégâts du réchauffement climatique, dont leurs pays d'origine sont les moins responsables. Les frontières de l'UE se couvrent de murs (pareils à celui que Trump voulaitachever à la frontière sud des USA, car des portions en avaient déjà été construites sous la présidence du démocrate Bill Clinton), et de scandaleux camps de détention, où des milliers de personnes sont enfermées dans des conditions contraires à la dignité humaine, pendant que la Méditerranée est devenue le plus grand cimetière du monde (rejointe bientôt par le détroit de la Manche dans ce sinistre record). La matérialisation de la Construction européenne, c'est sa police des étrangers aux méthodes inhumaines, Frontex, et les honteux accords conclus avec le régime d'Erdogan, les seigneurs de guerre libyens et la monarchie marocaine pour leur faire faire le sale boulot à la place de l'UE. Le traitement criminel que l'UE réserve aux réfugié-e-s, dont la dignité humaine et les droits les plus fondamentaux sont niés, suffit à en constater la faillite morale et à disqualifier ses prétentions à incarner de quelconques « valeurs civilisationnelles ». Inutile de préciser que la Confédération ne fait pas mieux en la matière.

5. L'UE n'a pas changé, ni n'est guère susceptible de l'être

§ 27. Certains européistes de « gauche » disent aujourd'hui : certes, vous avez raison, l'UE a bien été cette construction fondamentalement néolibérale et anti-démocratique que vous dénoncez, mais elle ne l'est plus ; elle a commencé à changer – voyez les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie – et donc peut changer encore ; il ne faut donc pas être fermé à toute perspective de rapprochement avec l'UE par principe. Or, ces allégations sont fausses. L'UE n'a pas changé, et il est relativement improbable qu'elle puisse changer un jour. Examinons les faits.

§ 28. Certes, il est indiscutable que, dans le cadre de la pandémie du Covid-19, l'UE a pris des décisions qui auraient semblé inconcevables il y a peu. Les règles d'orthodoxie budgétaire ont été provisoirement suspendues. La BCE a accepté de renoncer temporairement à sa priorité absolue de lutte contre l'inflation et de mettre en place un programme de rachat d'actifs pour empêcher l'économie de sombrer dans la récession. L'UE s'est entendue sur un programme de relance historique – même si les montants en jeu sont moins spectaculaires qu'il n'y paraît, et en tout cas loin d'être à la hauteur des objectifs officiels – pour lequel elle a décidé, pour la première fois de son histoire, de lever



des fonds sur les marchés financiers en son nom propre (début d'une mutualisation de la dette). Un programme à base de prêts, mais aussi de subventions destinées aux États membres qui en ont besoin (début d'une rupture possible avec le niveling par le bas, d'une redistribution). Le projet d'un Green New Deal semble constituer un début de rupture avec le néolibéralisme pur et dur, avec le tout au marché et à la concurrence libre et non faussée.

§ 29. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. L'UE a pris plus ou moins le même type de mesure que tous les pays capitalistes qui ne voulaient pas voir leur économie sombrer dans la dépression par suite de la pandémie. La Suisse a pris également de telles mesures. A-t-elle changé pour autant ? Bien sûr que non. Aussi, le plus probable est que le « tournant » pris par l'UE ne soit que temporaire, ce d'autant plus que les mesures adoptées – dont il a été question de les conditionner à des « réformes structurelles » – l'ont été dans la douleur, après beaucoup d'opposition et d'obstruction des États dits « frugaux ».

§ 30. Certains européistes disent que l'UE pourrait vivre actuellement son « moment hamiltonien » (du nom d'Alexander Hamilton, un des pères fondateurs des USA), soit un saut fédéral, passant par la mutualisation de la dette. Que le grand capital européen parvienne à imposer une centralisation supplémentaire à l'échelle de l'UE en profitant de la crise du Covid, ce n'est pas impossible – quoi que les divisions que traverse aujourd'hui l'UE donnent des raisons d'en douter – ni même le fait qu'une rhétorique un peu moins néolibérale que par le passé soit utilisée pour faire passer cette centralisation. En revanche, ce qui est sûr c'est que ce renforcement de l'Intégration européenne⁴ n'aurait rien de progressiste, et serait inévitablement dans la continuité de la « révolution silencieuse » de José Manuel Barroso. Après tout, ni les traités fondateurs de l'UE, ni les structures, ni les eurocrates, ni les lobbys qui règnent dans leur ombre n'ont changé. Ursula von der Leyen, l'actuelle présidente de la Commission européenne, est après tout l'ancienne ministre de la Défense d'Angela Merkel. Que l'UE puisse adopter un tournant progressiste sous sa direction est une hypothèse tellement peu sérieuse qu'il ne vaut pas la peine de l'envisager.

6. L'UE : un empire miné par des tendances centrifuges

§ 31. *Prima facie*, le rapport de force entre la Suisse et l'UE peut sembler inégal, d'une façon écrasante, si bien qu'il serait préférable d'obtempérer aux exigences du bloc continental qui nous entoure. Mais ce n'est qu'une partie de la vérité, et l'UE n'est ni aussi monolithique, ni aussi solide, ni un tel succès que voudraient le dépeindre les eurocrates et les européistes de toutes obédiences. La première brèche, et non des moindres, dans la construction européenne, est la sécession d'un État-membre, qui plus est d'un État-membre important : le Royaume-Uni.

§ 32. Le Brexit a montré que non seulement il était possible de quitter l'UE, mais qu'il était possible de le faire sans subir de conséquences excessivement graves. La catastrophe prophétisée par les européistes, et que l'UE a essayé de faire advenir pour punir les Britanniques d'avoir « mal » voté, n'est pas advenue. Le commerce entre le Royaume-Uni et l'UE a baissé de 10% à 15%. Les formalités administratives sont devenues plus lourdes pour les entreprises britanniques pour commercer avec l'UE, et les coûts plus élevés, sans pour autant que ces obstacles soient insurmontables, ni qu'ils ne soient d'ailleurs progressivement atténués. Une contraction du PIB de quelques 4% est attendue sur

⁴ De même que pour « Construction européenne », nous utilisons « Intégration européenne » en son sens usuel d'intégration de l'UE, et non pour une quelconque intégration du continent européen



plusieurs années. Très loin d'un effondrement donc. Les objectifs du gouvernement conservateur de Boris Johnson n'avaient rien de progressistes, mais, néanmoins, le bilan du Brexit est plutôt positif pour la classe ouvrière. La fin de la libre circulation a signifié la fin du dumping salarial organisé. Pour conserver leur main-d'œuvre, pour réussir à en engager, les patrons ont été forcés d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail ; même si ces progrès sont variables selon les secteurs. Le Parti communiste britannique (CPB) avait fait campagne pour le Brexit, avec le slogan « No to EU, Yes to Democracy ! », malgré les intentions très peu progressistes du Parti conservateur au pouvoir ; tandis que le Labour y était opposé, mais était en réalité divisé sur la question.

§ 33. Même après le départ du Royaume-Uni, l'UE apparaît aujourd'hui comme un bloc traversé de contradictions multiples, dont la cohésion pourrait se révéler fragile. Elle est divisée par des tensions importantes et des désaccords entre les puissances dominantes, l'Allemagne et la France, les pays dits « frugaux », les pays du Sud de l'Europe, les « démocraties illibérales » du « Groupe de Visegrád ». La Commission européenne s'est révélée incapable de sanctionner la Pologne et la Hongrie pour violation de l'État de droit, et ces deux pays ont jusque-là ignoré ses injonctions en la matière. Possédant la structure d'un empire, mais pas tous les pouvoirs coercitifs de celui-ci, l'UE en a aussi les faiblesses : assemblage hétéroclite de pays qui n'ont ni la même structure économique, ni la même culture politique, ni surtout les mêmes intérêts (parfois d'ailleurs des intérêts opposés), il s'agit inévitablement d'un ensemble fragile, dont l'avenir n'est pas garanti. Raison de plus pour ne pas se laisser impressionner par les eurocrates, ni surtout de plier devant eux.

7. La droite néolibérale, ennemie des travailleuses et travailleurs

§ 34. Les européistes de gauche dans notre pays ont au moins raison sur un point : la Suisse d'aujourd'hui est au moins aussi néolibérale que l'UE (quoique pas de la même façon), si ce n'est plus. Nous ne contestons nullement ce point. Nous ne prétendons en aucune manière que l'UE soit la cause principale et exclusive de l'imposition du néolibéralisme sur notre continent, et que rompre avec elle serait une condition *suffisante* pour rompre avec cette orientation (quoique c'en est une condition *nécessaire*).

§ 35. Si les accords bilatéraux ont le contenu (néolibéral) qu'ils ont, ce n'est pas seulement parce que l'UE l'a imposé comme condition d'accès à son marché, mais aussi parce que la Confédération les a voulu ainsi, et ils auraient pu être différents si les négociateurs-trices suisses avaient reçu d'autres priorités. Le fait est que les associations patronales de notre pays, et les partis politiques qui en défendent les intérêts (l'UDC en faisant partie) partagent les orientations néolibérales des eurocrates : mise en concurrence généralisée, démantèlement social, attaques sur les salaires et les droits des travailleuses et travailleurs, libéralisations et privatisations. Ces partis ont pu d'ailleurs voter des mesures similaires à celles imposées par les eurocrates – et continuent d'ailleurs aujourd'hui de le faire –, ce en toute indépendance. Si l'accord-cadre aurait eu pour effet de sacrifier les mesures d'accompagnement, c'est parce que la droite suisse n'en a jamais vraiment voulu, ne les acceptant qu'en guise de concession pour obtenir l'appui des syndicats en faveur de la voie bilatérale ; la sous-enchère salariale fait en effet évidemment les affaires du patronat. Aussi, on peut raisonnablement supposer que les négociateurs-trices n'ont pas fait preuve de beaucoup de zèle pour défendre les mesures d'accompagnement.

§ 36. L'euroéisme mitigé du patronat suisse, du PLR et du PDC – les Vert'libéraux étant européistes sans restriction – est dû au fait que la bourgeoisie de notre pays tient à préserver une certaine souveraineté nationale telle qu'elle soit dans son intérêt, pour



conserver ses avantages particuliers sur le marché européen et mondial. Mais ces milieux sont favorables à une « solution institutionnelle » avec l'UE faisant la part belle à une ouverture plus grande au marché, dans l'intérêt des industries d'exportation et de la finance, au détriment des travailleuses et des travailleurs, ainsi que des services publics.

§ 37. Du fait que la droite au pouvoir en Suisse soit tout aussi néolibérale que les eurocrates, il ne faut pourtant pas tirer comme conclusion qu'en somme les deux se valent, et que donc pourquoi ne pas adhérer à l'UE ? Il s'agit d'un sophisme flagrant utilisé par certains européistes de « gauche ». Mais cet argument est parfaitement fallacieux, et idiot. Du fait de la situation avantageuse dont la bourgeoisie suisse a joui, et jouit encore, et des rapports de force particuliers à notre pays, les classes populaires auraient beaucoup à perdre d'un rapprochement supplémentaire avec l'UE, sans parler d'une adhésion : hausse brutale de la TVA, déréglementation des horaires d'ouverture des magasins, libéralisation et privatisations de certains services publics et de quelques monopoles publics indispensables, qui sont autant d' « entraves à la concurrence » du point de vue des traités européens, sans parler de la démocratie semi-directe, qui ne serait plus qu'un mot creux sous le joug de la Commission...

8. L'eurocéisme de « gauche » et ses impasses

§ 38. L'impasse née de l'enterrement de l'accord-cadre a créé une solution favorable pour que l'eurocéisme puisse relever la tête et s'affirmer comme option crédible, bien que minoritaire, dans le débat public, profitant du manque de perspectives évident du nationalisme de droite. Parmi les partis politiques, les Vert'libéraux et une partie du PDC s'inscrivent ouvertement dans une perspective européiste. Mais, à gauche, cette position est, depuis des années, la position officielle du PSS et des Verts, qui sont favorables à une adhésion de la Suisse à l'UE, bien qu'avec quelques réserves, et en affirmant publiquement cette orientation avec plus ou moins d'enthousiasme. L'idéologie européiste, l'illusion d'une Europe unie, naguère extrêmement vivace, et relevant à peine la tête aujourd'hui, a nettement mieux résisté à gauche qu'à droite. De fait, notre Parti est le seul parti politique de gauche significatif en Suisse à avoir adopté une position clairement critique sur l'UE. La persistance des illusions au sujet de l'UE à gauche se vérifie également dans nombre de pays membres de l'UE.

§ 39. La solution du PSS pour sortir de l'impasse est de remplacer le défunt accord-cadre par un « accord de stabilisation » (difficile de trouver un nom plus technocratique), qui est une solution institutionnelle, destinée à faciliter la reprise par la Suisse du droit de l'UE ; la conclusion d'accords sectoriels d'accès au marché ; le vote subséquent d'une « Loi sur l'Europe » dont le but est de faciliter la poursuite de l'application de l'accord de stabilisation en Suisse ; une contribution plus grande, y compris financière, à la cohésion de l'UE – dont le PSS a l'air de croire qu'elle promeut la réduction des inégalités, le progrès social et écologique – toutes ces étapes devant trouver leur achèvement souhaitable dans une adhésion de la Suisse à l'UE. Quant aux Verts, ils disent sur leur site internet : « Les VERT-E-S s'activent pour que la Suisse entretienne des relations étroites avec l'UE. Car une chose est sûre : un accord-cadre est le prérequis à la poursuite de la voie bilatérale. En effet, tout bon voisinage nécessite des règles de jeu fiables. Mais la majorité ne sera d'accord de s'ouvrir à l'UE que si la libre circulation des personnes est accompagnée de mesures d'accompagnement (FlaM) efficaces. Afin d'atténuer la pression sur les salaires et protéger ceux-ci en Suisse. Les VERT-E-S défendent une telle approche constructive. ». A terme, les Verts sont favorables à une adhésion de la Suisse à l'UE. La position de solidaritéS sur cette question n'est pas claire.



§ 40. Or, nous considérons qu'il n'est pas possible, en étant cohérent, d'être à la fois européiste et de gauche (si par, « de gauche », on entend une prise de partie en faveur de la classe ouvrière et une exigence de rupture avec le système existant). Depuis 2008, le PST-POP a adopté une position claire, en faveur d'une Europe des peuples, mais contre l'UE. Cette position devrait être incontestable, et devrait l'être encore plus après la crise financière de 2008 et la façon dont l'UE a montré son vrai visage à cette occasion. Pourtant, elle ne l'est pas. Pourquoi ?

§ 41. A défaut d'avoir de vraies justifications en sa faveur – cette position tient plus de la foi que de la rationalité –, l'européisme de gauche a des racines profondes qui en expliquent la résistance aux faits. Il y a bien sûr toute l'idéologie européiste, qui fut très influente en son temps. Mais la moindre des choses qu'on attendrait de la gauche c'est d'avoir un esprit critique par rapport à l'idéologie dominante. Il y a, plus profondément, l'opinion que de défendre l'« Europe » serait une forme d'internationalisme, et qu'à l'inverse, défendre la souveraineté populaire serait par définition une position nationaliste, donc de droite. Mais ce type d'approche est caricaturalement idéaliste, jonglant avec des concepts abstraits, planant haut dans le ciel des Idées, trop haut pour voir la réalité sociale dans sa concrétude. Une approche antimarxiste, pour ne pas dire plus. Il y a la peur de défendre une position qui serait identique à celle de l'extrême-droite : l'extrême-droite est eurosceptique ; ergo, l'euroscepticisme est d'extrême-droite, et donc l'européisme est de gauche. Il suffit d'énoncer cet argument pour voir à quel point il est sophistique, et stupide. Et il faut avoir une singulière absence d'autonomie intellectuelle pour se positionner ainsi, peureusement, en fonction de l'adversaire, sans oser penser par soi-même. Rien de surprenant que l'UDC arrive à imposer les termes du débat public dans de telles conditions... Cette peur est du reste infondée si l'on pense que les partis communistes furent longtemps opposés à la Construction européenne, que la social-démocratie et les syndicats non-communistes furent à l'origine sceptiques, tandis que seule la démocratie chrétienne fut d'emblée favorable, et que même l'extrême-droite fut être favorable à l'UE. Et il y a enfin le fait, pour une certaine gauche, de ne s'intéresser qu'au point de vue de la classe moyenne, des professions libérales, et des milieux de la recherche – majoritairement pro-européens –, corrélé à un désintérêt profond pour la classe ouvrière et à ce qu'elle peut bien penser.

§ 42. L'européisme « de gauche » est cette forme moderne de réformisme qui transpose à l'échelle de la Construction européenne et de ses structures les illusions traditionnelles des réformistes sur la possibilité de réformer la société bourgeoise de l'intérieur, sans rupture, sans véritable affrontement avec l'adversaire de classe, en laissant intactes l'appareil de l'État bourgeois, dont on oublie le caractère de classe, qu'on affirme être un arbitre neutre au-dessus des classes et de leur affrontement, un simple outil dont on peut changer l'usage sans problème. Ayant les mêmes causes objectives que le réformisme et l'opportunisme de la II^e Internationale – flou et inconsistance théorique ; renoncement à la lutte de classe dans sa radicalité au profit d'une intégration dans les structures démocratiques bourgeoise ; ouverture envers une aile droite opportuniste objectivement du côté de la bourgeoisie et qui impose ses vues à la totalité du parti ; prise de parti pour la petite bourgeoisie et les classes moyennes au détriment des travailleuses et travailleurs – la variante particulière de réformisme qu'est l'européisme en arrive à prêcher une démarche idéaliste, inconsistante théoriquement et même logiquement, qui n'offre que des objectifs illusoires et qui dévoie les luttes dans des voies sans issue, et qui se réfugie dans l'idéalisme, si ce n'est dans les vœux pieux, pour ne pas voir à quel point les faits, qui sont têtus, la contredisent chaque jour : ainsi l'habituel discours sur l' « Europe sociale », un « euro au service des peuples », une « réorientation du rôle de la BCE »...à peu près aussi crédible qu'un « capitalisme social » ou une « OTAN au service de la paix ».



§ 43. Si la Suisse actuelle est tout aussi néolibérale que l'UE (quoique différemment), il n'est pas moins clair que les accords bilatéraux tels qu'ils existent actuellement – de même que les traités européens pour les pays membres de l'UE – interdisent toute politique de gauche allant au-delà du social-libéralisme le plus limité. Pour rompre avec le libéralisme – sans parler d'une rupture avec le capitalisme – il faut rompre avec, respectivement, les traités ou les accords bilatéraux. Inutile de dire qu'une adhésion de la Suisse à l'UE rendrait une telle rupture encore plus difficile. Par ailleurs, adopter une ligne européiste revient à s'aliéner durablement les classes populaires, qui n'en veulent en aucune manière, et les jeter dans les bras des démagogues d'extrême-droite. Changement de société ou UE, il faut choisir.

9. La droite nationaliste, une non-solution

§ 44. Les dégâts bien réels provoqués par la construction ordolibérale européenne ne pouvait qu'alimenter une juste détestation de celle-ci, et un rejet profond du discours européiste, de la part des classes populaires qui en sont les premières victimes. Les forces de gauche – y compris de la gauche radicale – n'ont guère pu donner un débouché politique crédible à ce mécontentement populaire, en raison des temps très peu propices pour les forces de progrès au lendemain de la contre-révolution des années 80-90, du fait d'une confusion idéologique sur la question de l'UE qui a caractérisé, et caractérise encore, trop de ces partis (malheureusement contaminés bien souvent par une forme ou une autre d'eurocéisme de gauche), non seulement réformistes, mais aussi parfois de partis communistes. Pour le PST-POP, ce fut pendant longtemps une question compliquée et litigieuse, et cela a pris des années à notre Parti pour parvenir à définir la position claire qui est aujourd'hui la nôtre à ce sujet.

§ 45. L'occasion était trop belle pour l'extrême-droite pour ne pas la saisir, et faire de la critique de l'UE son fonds de commerce (elle qui n'a pourtant pas toujours été eurosceptique, le FN a pu être tout à fait favorable à l'UE à une époque aujourd'hui oubliée). N'hésitant pas à reprendre, comme elle l'a fait par le passé, quelques éléments d'analyse de gauche (critique du libéralisme et du dumping salarial) pour s'adresser aux classes populaires, mais d'une façon démagogique, contradictoire et superficielle, tout en les intégrant à un discours de matrice nationaliste, xénophobe, et volontiers raciste, l'extrême-droite a fait de la dénonciation de l'UE sa marque de fabrique. Si bien que les européistes procèdent à une inversion démagogique, pour faire de l'euroscepticisme une position d'extrême-droite (ce qui est faux). En Suisse, l'UDC s'est construite dès les années 90, sous l'impulsion de Christoph Blocher, sur la critique de l'UE et de la politique initialement favorable au rapprochement avec l'UE, allant jusqu'à l'adhésion, du Conseil fédéral et de la majorité des partis, jusqu'à rendre son analyse aujourd'hui hégémonique. Cette opération est indiscutablement un grand succès de l'UDC ; un succès qui a conduit à une droitisation massive, qui empoisonne la vie politique suisse.

§ 46. Il importe toutefois de souligner que la démarche de l'UDC est purement démagogique, et que ce parti n'a aucune solution crédible à proposer. La prétention de ce Parti à défendre les travailleuses et travailleurs suisses, contre le dumping salarial notamment, est totalement hypocrite. Tous les moyens étant pour lui bons, il n'hésite pas adjoindre un léger vernis social à son fond de commerce xénophobe pour toucher le cœur de gens modestes qui ont une inquiétude légitime pour leur avenir. Mais combattre la sous-enchère salariale ne fait absolument pas partie des objectifs de l'UDC. Représentant une faction de la bourgeoisie moins dépendante des relations avec l'UE, et pour qui une disparition des accords bilatéraux ne serait pas dramatique, l'UDC peut jouer la carte eurosceptique sans réserve. C'est une contradiction objective existant à l'intérieur de la



bourgeoisie suisse. Mais, pour le reste, l'UDC s'accorde avec le PLR et avec les eurocrates sur à peu près tout. Elle est tout autant néolibérale, et tout aussi favorable au démantèlement social, à une économie totalement libéralisée, au tout au marché et au libre-échange. L'UDC souhaiterait également profiter d'un éloignement d'avec l'UE pour abroger les mesures d'accompagnement, et libéraliser davantage encore le marché du travail.

§ 47. Pour le reste, le caractère tapageur de la démagogie de l'UDC cache l'absence de toute proposition sérieuse pour l'avenir des relations entre la Suisse et l'UE. L'UDC n'hésite pas à raconter n'importe quoi, à mentir de façon éhontée, et à formuler des propositions qu'elle sait bien aberrantes et inapplicable. Il n'y a rien à attendre de bon de sa part.

§ 48. Non seulement la critique de l'UE, du défunt accord-cadre et des accords bilatéraux faite par le PST-POP est indépendante de celle de l'UDC, mais lui est diamétralement opposée.

10. Effritement de la voie bilatérale et difficultés réelles qui s'y rapportent

§ 49. La critique que notre Parti avait faite des accords bilatéraux existants entre la Suisse et l'UE – des accords d'inspiration néolibérale, qui sont principalement dans l'intérêt des industries d'exportation et de la finance, au détriment des travailleuses et travailleurs, et des classes populaires – était juste, de même que l'exigence de les renégocier, et nous n'en retirons rien.

§ 50. Reste toutefois que cette critique devient quelque peu datée dans la mesure où la voie bilatérale est aujourd'hui condamnée à s'éteindre progressivement, l'UE refusant de renouveler les accords bilatéraux arrivant à échéance sans « solution institutionnelle », ni ne voulant poursuivre dans la logique actuelle d'une addition d'accords sectoriels (qui, du point de vue des eurocrates, n'était qu'une étape préalable dans la perspective d'une intégration, devant à terme aller jusqu'à l'adhésion). Si le Conseil fédéral ne parvient pas à proposer une solution de rechange qui agréée l'UE, c'est un « no deal » qui se profile à l'horizon. La Suisse deviendrait alors un « pays tiers » du point de vue de l'UE, et serait traitée comme telle.

§ 51. Or, les critiques justifiées que nous adressions aux accords bilatéraux existants, et notre exigence de les renégocier, n'enlève rien au fait que leur disparition pure et simple, sans solution de remplacement, aurait un impact négatif bien plus considérable que les accords en question. Car le fait est que l'économie suisse est aujourd'hui étroitement intégrée à celle de l'UE, bien plus que ne l'était l'économie britannique – le Royaume-Uni, après tout, a été un empire, et même lorsqu'il était membre de l'UE a toujours veillé à rester quelque peu excentré – et si l'ouverture au marché commun est surtout à l'avantage de l'industrie d'exportation et de la finance, il s'agit de secteurs majeurs de l'économie suisse, avec un très grand nombre d'emplois à la clé.

§ 52. Certes, un « no deal » n'équivaudrait pas à une fin des relations commerciales, ni à l'impossibilité pour les entreprises suisse d'opérer dans le marché commun. Mais des difficultés accrues à l'exportation, des délocalisations, des fermetures d'entreprises et des licenciements nombreux pourraient difficilement être évités. La droite patronale, alliée à l'UDC, en profiterait, au nom de la défense de l'« intérêt national » du pays, et des avantages compétitifs de la Suisse, de faire passer un plan d'austérité brutal, pire qu'en cas d'adhésion à l'UE : fin des mesures d'accompagnement, attaques sur les CCT, baisses des salaires,



baisses d'impôts supplémentaires pour les entreprises, dérégulation et démantèlement social. Il s'agirait d'une thérapie de choc inacceptable.

§ 53. C'est pourquoi notre Parti prône la renégociation des accords-bilatéraux, non leur simple abrogation. La Suisse est enclavée dans l'UE et des accords bilatéraux sont indispensables. Mais ils doivent être fondés sur une logique différente.

11. Les propositions du PST-POP

§ 54. Face à cette impasse, nous nous devions de proposer des solutions. Y compris des solutions immédiatement applicables, dans le système actuel, que le Conseil fédéral en place pourrait théoriquement proposer à l'UE telle qu'elle est (même si ce n'est pas réellement notre rôle de conseiller le Conseil fédéral, dont nous combattons la politique). Le plus simple serait assurément d'adhérer à l'UE, ou bien d'accepter une « solution institutionnelle » telle que l'UE l'entend. Le problème serait alors résolu. Mais, pour les raisons que nous avons déjà dites, nous refusons fermement ces deux perspectives.

§ 55. Entre la poursuite de l'intégration au marché commun, impliquant une vassalisation de la Suisse par l'UE, allant potentiellement jusqu'à l'adhésion, et une thérapie de choc néolibérale pour faire face aux conséquences de l'*Alleingang* aux conditions de la bourgeoisie suisse, il existe une autre solution, dont l'application n'a rien de facile, mais qui seule peut satisfaire véritablement les aspirations des classes populaires, qui soit dans le sens du progrès social, de la durabilité et de la démocratie. C'est la voie que nous prônons, et qui peut se résumer par : relocalisation de la production et coopération, plutôt que globalisation et concurrence. Il n'est pas simple de faire accepter à l'UE un tel changement de paradigme, mais nous pensons que ce n'est pas impossible. Après tout, l'UE n'est pas intéressée non plus par un « no deal » avec la Suisse. En effet, l'UE est également dépendante de la Suisse à certains égards, notamment pour le transport de marchandises à travers les Alpes et l'exploitation de l'énergie électrique produite par les barrages en Suisse pour faire face aux pics de consommation dans l'UE.

§ 56. La première étape pour aller dans cette voie et de poser clairement cette condition préalable à l'UE : il n'y aura pas de « solution institutionnelle » telle que les eurocrates l'entendent, pas de reprise « dynamique » du droit de l'UE, et, évidemment, pas d'adhésion à l'UE ou à l'EEE. Cela permettra de clarifier les choses d'emblée, et d'assainir de ce fait le climat des négociations, à l'inverse de la position actuelle du Conseil fédéral qui n'est pas clair sur ce qu'il veut, et affaiblit sa position par ses manœuvres dilatoires. On peut espérer aussi que cette clarification rendra moins intéressant pour l'UE le recours à des représailles dont le but est de forcer la Suisse à avancer vers une « solution institutionnelle », si une telle solution est d'emblée exclue. Une telle condition préalable implique l'impossibilité de renouveler les accords bilatéraux tels qu'ils existent, et à les renégocier en faisant le deuil de l'accès au marché commun comme si la Suisse en faisait partie. Mais un tel accès est surtout dans l'intérêt des grandes entreprises ; en revanche, il expose les travailleuses et les travailleurs, les secteurs non marchands et les paysan-ne-s aux ravages de la concurrence libre et non-faussée, à tous les dégâts du libre-marché auxquels il faut mettre fin.

§ 57. Y a-t-il des enseignements que nous pourrions tirer du Brexit ? Il n'est guère possible d'adapter directement un quelconque « modèle britannique » au cas de la Suisse. La situation est en effet très différente. Le Royaume-Uni sortait en effet de l'UE, sur laquelle son droit était de ce fait aligné. D'ailleurs l'accord de sortie prévoit le maintien de ce droit



d'origine communautaire en tant que droit britannique. Le cas est diamétralement opposé avec celui de la Suisse, dont les accords bilatéraux qui la lient à l'UE ont précisément pour but de réglementer son adaptation au droit de l'UE. L'accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'UE, l'ACCUERU, ne prévoit d'ailleurs pas d'accès de plein droit au marché intérieur de l'UE – contrairement à ce que les accords bilatéraux permettent à la Suisse, pour nombre de segments dudit marché en tout cas –, seules les taxes douanières étant interdites. Et nous ne saurions nous fixer les mêmes buts que le gouvernement de Boris Johnson, dont l'objectif, extrêmement peu progressiste, était de faire du Royaume Uni un paradis fiscal, et d'en accentuer les avantages concurrentiels par un tour de déréglementation supplémentaire.

§ 58. Il y a tout de même quelque chose à tirer du Brexit par analogie. L'UE avait originairement voulu négocier avec le Royaume-Uni quelque chose d'équivalent à feu l'accord-cadre. Les négociateurs-trices britanniques ont catégoriquement refusé cette option. Les deux parties ont à la place conclu l'ACCUERU, dont la caractéristique majeure – c'est la première fois que l'UE accepte une telle chose – est qu'il est explicitement fondé sur le Droit public international, plutôt que sur le droit de l'UE. L'ACCUERU est chapeauté par toute une structure de pilotage, bipartite, où la CJUE n'intervient pas, et en tout cas pas en tant que juge et partie. Il s'agit bien d'une première : l'UE a accepté de conclure avec un de ses voisins un accord d'égal à égal, un accord « normal » ; elle a renoncé de ce fait à sa « politique européenne » antérieure, où ses accords avec ses voisins étaient fondés sur le droit de l'UE, puisqu'ils étaient voulus comme des accords de satellisation, devant faciliter l'alignement sur l'UE, et à terme, l'absorption par celle-ci. L'ACCUERU doit servir de précédent sur lequel se fonder : des accords de coopération, oui, mais respectant la souveraineté des deux parties, et excluant toute perspective de vassalisation.

§ 59. D'autres lignes rouges que celles que l'UE a voulu imposer doivent selon nous préside à la renégociation des accords : ce sont les droits et intérêts des travailleuses et travailleurs, les normes sociales et écologiques, et les services publics qui doivent primer sur les logiques de marché ; pas de libéralisation, pas d'ouverture à la concurrence. De telles lignes rouges impliquent que les nouveaux accords bilatéraux seront inévitablement plus sectoriels, d'une application plus restreinte que les accords actuels. Pour les domaines où l'ouverture au marché demeurera – et il est difficilement envisageable d'y renoncer – il faudra bien qu'ils soient régis par des rapports de réciprocité, une sécurité juridique et une certaine homogénéité du droit des deux côtés de la frontière ; mais il faudra prévoir des mesures d'accompagnement assez fortes pour en prévenir les conséquences néfastes. Il faudra également prévoir des instances paritaires et transparentes, sans faire intervenir la CJUE, pour le règlement des différends, et pour le pilotage de cet édifice bilatéral, en remplaçant toutes les clauses guillotine – facteurs de dissuasion qui peuvent s'apparenter à une « option atomique », peu propice à la discussion constructive – par des clauses de réexamens périodiques. Dans la mesure du possible, des accords de coopération devront être préférés à des accords de marché. Il devrait notamment être possible, en principe en tout cas, de maintenir une coopération en matière de recherche et une participation de la Suisse à Erasmus +, sans les relier à l'accès au marché.

§ 60. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur le fait que nos propositions sont à contrecourant de la politique menée jusque-là par la Confédération, et ne seraient que difficilement acceptables politiquement pour le Conseil fédéral. Voudrait-il les reprendre du reste qu'il aurait le plus grand mal à les faire accepter à l'UE, car il s'agirait d'une rupture fondamentale avec la logique qui a présidé aux relations entre la Suisse et l'UE, comme celle à la base des traités fondateurs de l'UE. Nos propositions exigent également de mettre en œuvre des changements profonds en Suisse même – des changements qui ne peuvent être imposés



que par la lutte de classe, non introduits par les partis bourgeois, elles n'auraient guère de sens dans le système actuel. Mais, d'une part, la politique menée jusque-là a conduit à l'impasse que nous connaissons aujourd'hui, d'autre part, le but de notre Parti n'est nullement de formuler des propositions « pragmatiques » dont le but serait de continuer sur la voie actuelle.

11. Voie de l'avenir : sortir des logiques de libre-marché

§ 61. Au-delà de la reprise unilatérale d'un droit néolibéral de l'UE, c'est l'objectif même au nom duquel ses partisans le justifient qui doit être refusé en tant que tel : l'intégration à un vaste marché libéralisé, ce qu'est précisément le marché commun. Un tel marché est surtout favorable aux grandes entreprises, qui peuvent s'y imposer et engranger sans cesse des profits plus faramineux ; et nous n'ignorons pas que nombre d'emplois en dépendent actuellement. Mais, à l'étape actuelle de l'évolution du capitalisme, le marché globalisé est surtout une force destructrice, fondé nécessairement sur une concurrence généralisée et impitoyable, où les monopoles s'imposent par l'exploitation aggravée des travailleuses et travailleurs, le moins-disant social, la ruine des petites entreprises, des petites exploitations agricoles, l'anéantissement des services publics, la destruction de secteurs non marchands, la destruction accélérée des ressources naturelles et de l'environnement enfin. La contre-révolution néolibérale a ouvert largement les vannes aux forces destructrices du libre-marché, avec les conséquences désastreuses que nous connaissons. Y mettre fin est aujourd'hui une nécessité historique, et une urgence absolue.

§ 62. C'est pour cette raison que nous sommes tout autant opposés aux accords de libre-échange – qui sont des accords de protection des investissements, au bénéfice des multinationales, qui se voient accorder des avantages démesurés, et peuvent intenter des procès contre les États devant des tribunaux arbitraux si leurs profits sont menacés par la moindre mesure pourtant allant dans le sens du bien commun ; avec des effets dévastateurs pour les droits des travailleuses et travailleurs, les paysan-ne-s et les petites entreprises qui ne peuvent résister à la concurrence des multinationales, les services publics et l'environnement – qu'à l'intégration au marché commun aux conditions de l'UE.

12. Une perspective pertinente : le protectionnisme solidaire

§ 63. Comme alternative au libre-échange, à tout libre-échange, nous proposons une solution d'avenir : le protectionnisme solidaire. Nous proposons de renverser la primauté des normes existantes, de rompre avec la logique présidant aux accords-bilatéraux, aux accords de libre-échange et à ceux l'OMC, pour privilégier le respect des choix démocratiques sur la « liberté » du marché et des multinationales, la défense des normes sociales et écologiques sur le libre-échange, le fait de favoriser les entreprises locales plutôt que la concurrence internationale. Il implique aussi de mettre fin à la sous-enchère salariale. Nous ne sommes pas opposés à la libre circulation – qui ne doit d'ailleurs pas être limitée aux ressortissant-e-s de l'UE – et militons pour la légalisation de tous les sans-papiers, et une vraie politique d'asile, qui soit une politique d'accueil et non de barbelés aux frontières. Mais une extension des droits des travailleuses et travailleurs, une réglementation renforcée du marché du travail est indispensable pour éviter tout dumping.

§ 64. A l'inverse du protectionnisme à l'ancienne, le protectionnisme solidaire tel que nous le concevons ne vise pas à acquérir d'avantages particuliers dans la concurrence internationale, ni à protéger en priorité la rentabilité des entreprises privées nationales et les



intérêts particuliers de la bourgeoisie nationale, mais doit permettre un découplage de la mondialisation et de la jungle du marché libéralisé, mondial et européen, pour une économie sociale et écologique, au service des besoins de la population et de la préservation de l'environnement. Il doit permettre également de diminuer le degré de dépendance de la Suisse envers l'UE, de façon à rendre moins sensibles les pressions de l'UE, moins vitale la nécessité des accords-bilatéraux, et retrouver une marge de manœuvre pour mener une politique indépendante : autonomie énergétique (par le développement des énergies renouvelables indigènes et les économies d'énergie), investissements dans la formation et amélioration des conditions de travail plutôt que d'utiliser les travailleuses et travailleurs étrangers comme armée de réserve du capital (dans le domaine de la santé notamment), renforcement d'une recherche endogène et développement de coopérations avec d'autres universités et institutions de formation et de recherche que celles de l'UE,...

§ 65. Le protectionnisme solidaire est un moyen pour une indispensable restructuration de l'économie suisse : relocalisation des activités productives, souveraineté alimentaire, économie circulaire plutôt que linéaire, développement des services publics, développement des énergies renouvelables et économies d'énergie, renforcement des activités socialement et économiquement utiles plutôt que de la finance et du trading en matières premières... tous ces changements ne pourront venir du marché, et devront être imposés par une intervention accrue des collectivités publiques. Ils impliquent une planification démocratique de l'économie.

13. Pertinence de l'échelon national pour la lutte

§ 66. La gauche européiste pense que les États-nations sont dépassés, qu'en défendre l'indépendance et la souveraineté serait une forme de nationalisme, si ce n'est de glissement à l'extrême-droite, et que leur absorption dans une superstructure continentale, destinée à devenir un État fédéral, voire leur démantèlement par découpage en euro-régions, serait une forme d'internationalisme. Nous refusons cette vision – qui consiste en un « internationalisme » irénique, coupé de la réalité, lorsqu'il n'est pas hypocrite – et estimons que les États-nations et les nations sont loin d'avoir achevé leur rôle historique, que l'internationalisme consiste en la solidarité internationale entre peuples, mais aussi entre nations, et n'est pas contradictoire avec la défense de l'indépendance et de la souveraineté populaire, en particulier contre les empiètements des empires (dont l'UE fait partie). Bien entendu, un engagement pour l'indépendance nationale qui soit réellement de gauche doit être internationaliste, et fondée sur une conception ouverte et civique de la nation – par opposition à une vision ethno-nationaliste, qui est celle de l'extrême-droite –, et exclut tout ralliement à « sa » bourgeoisie, dans la défense de « son » pays contre les droits et intérêts légitimes d'autres peuples. A contrario, les « internationalistes » post-nationaux adoptent souvent une vision du monde profondément euro-centrique, qui peut aller jusqu'à un soutien aux guerres impérialistes des pays occidentaux, au nom de justifications pseudo-humanistes et réellement hypocrites.

§ 67. Notre démarche n'a rien de nationaliste, et nous ne mythifions nullement la nation ni l'État-nation (qui ne correspondent pas toujours dans la réalité). Les nations que nous connaissons ne sont pas des entités homogènes et éternelles, mais des phénomènes historiques relativement récents, voire très récents à l'échelle historique et dont l'existence doit beaucoup à la contingence pour certaines d'entre elles. Phénomènes historiques, elles ne sont pas non plus vouées à exister éternellement. Cela n'a du reste rien d'étrange. La plupart des peuples que nous connaissons par les livres d'histoire n'existent plus en tant que tels. Leurs descendants biologiques se reconnaissent aujourd'hui dans d'autres



nations. Le peuple sumérien était déjà oublié dans l'Antiquité classique. Les États qui composent aujourd'hui l'UE ne sont pas non plus destinés à subsister perpétuellement. Beaucoup d'entre eux sont de formation récente, et parfois contingente. Leur avenir à l'existence comme États-nation unifiés a souvent été artificielle et imposée par la contrainte. L'effondrement de l'ex-Yougoslavie dans une atroce guerre civile (et à ce jour il est évident que le découpage des Balkans en États aux frontières stables n'est pas forcément achevé), les mouvements régionalistes et séparatistes en Catalogne, en Flandre, en Ecosse, la question irlandaise toujours non-résolue... prouvent bien la fragilité des États-nations existants et leur non-permanence. Aussi, c'est une raison de ne pas les mythifier – comme le fait la droite nationaliste –, ni d'en voir le lieu naturel de la démocratie et de la solidarité, parce que leur histoire réelle prouve trop souvent le contraire.

§ 68. Il n'en reste pas moins que les États-nations ne sont pas voués à disparaître dans un avenir proche. Aussi est-il pertinent de s'opposer à leur absorption dans un nouveau saint empire ordolibéral, ou à leur démantèlement par découpage en euro-régions, mises en concurrence entre elles. Non par nationalisme ou fétichisation de l'État-nation, mais parce qu'il s'agit d'un échelon indépassable, à l'heure actuelle, pour la lutte.

§ 69. Les européistes de gauche, disant que le cadre national est en partie dépassé et que l'on ne peut plus sortir de l'UE, prônent une « européisation » des luttes. Mais, bien que d'allure radicale et internationaliste, cette position est discutable d'un point de vue marxiste ; elle n'est pas sans présenter quelques similitudes avec l'idée de révolution mondiale du trotskisme : au nom d'un radicalisme de principe, qui peut sembler satisfaisant sur le plan théorique, on court le risque de s'interdire en pratique de s'engager pour une rupture révolutionnaire au niveau où elle est possible. Il faut tenir compte en effet de la loi du développement inégal sous le capitalisme, et du fait que la chaîne de l'impérialisme ne se rompt jamais qu'en son maillon le plus faible. L'UE, construction impériale, reproduit quant au fond la structure des vieux empire féodaux : réunissant sous un même joug oppressif des populations disparates et se trouvant dans des situations différentes, elle ne forme pas une unité, ni une nation. Terrain de lutte favorable à la grande bourgeoisie contre les travailleuses et travailleurs, elle ne l'est pas aux peuples, pour lesquels c'est au contraire l'État-nation, là où existe une communauté nationale et au moins un minimum d'organisation unifiée des classes populaires. Tabler sur une rupture au niveau de l'UE, reviendrait à renoncer à la faire advenir au seul endroit où elle est possible en pratique, à l'échelle d'un (ou de plusieurs) État-membre donné. L'expérience de SYRIZA prouve qu'une volonté de changement sans rupture avec l'UE est malheureusement condamnée à l'impasse. Et croire qu'une telle rupture pourrait se produire en même temps à l'échelle de tous les États-membres, ou même de la majorité d'entre eux, est irréaliste. Au contraire, c'est la rupture amorcée, avec l'euro et l'UE, puis avec le capitalisme, à l'échelle d'un État-membre qui seule peut mener une quelconque européisation des luttes un tant soit peu crédible : une convergence des luttes pour la destruction de la « Construction européenne » ordolibérale, qui peut éventuellement ouvrir la voie à une « autre Europe », lorsque l'UE ne sera plus.

§ 70. Parmi les États-nations du continent européen, la Suisse est de formation assez ancienne, même si ses frontières actuelles ne datent que du XIX^{ème} siècle, et son unité étatique effective et l'idéologie nationale pour la fonder n'ont acquis leur forme définitive qu'après la révolution radicale de 1848. Cela fait de la Suisse une entité stable et cohérente, où la question nationale a trouvé une solution satisfaisante. Globalement dépourvue de tendances centrifuges, la Suisse forme de ce fait une nation appelée à durer, et rien ne permet de penser qu'elle soit vouée à se dissoudre dans une entité plus vaste, ou à se dessaisir d'une partie de sa souveraineté, dans un avenir qui soit aujourd'hui envisageable.



§ 71. Certes, la Suisse officielle n'est guère moins néolibérale que l'UE. La démocratie suisse est également loin d'être aussi parfaite que l'image qu'elle essaye de se donner publiquement d'elle-même, et la démocratie semi-directe n'empêche pas que ce soit la bourgeoisie qui exerce la réalité du pouvoir dans notre pays. Le fait est nonobstant incontestable que la démocratie semi-directe est une réalité – pas seulement une façade illusoire du régime – et fait de la Suisse un pays légèrement plus démocratique que l'écrasante majorité des pays membres de l'UE, sans parler de l'UE elle-même. Cela fait de la Suisse un échelon pour la lutte indispensable, et beaucoup plus favorable maintenant que c'est un pays indépendant que si elle était intégrée à l'UE – malgré le fait que les rapports de forces ne soient pas favorables aux forces de progrès ; mais c'est à nous qu'il appartient de les changer –, ce qui justifie d'en défendre l'indépendance et la souveraineté populaire, au nom de la démocratie, et nullement dans une optique nationaliste.

14. Une vraie coopération internationale exige une rupture avec le supranationalisme néolibéral

§ 72. Si nous défendons une forme de souveraineté populaire, en tant que revendication démocratique et anti-impérialiste qui conserve de nos jours sa pertinence et sa légitimité, nous ne l'absolutisons pas pour autant. Notre démarche est résolument internationaliste, en aucun cas nationaliste, et nous ne rejetons pas par principe toute construction supranationale. Et il est vrai que nombre de défis cruciaux pour l'avenir de l'humanité ne pourront guère être résolus dans les limites de chaque État pris séparément, rendant une coopération à plus large échelle indispensable. Aussi ne sommes-nous pas fondamentalement et dans tous les cas opposés à l'idée d'une intégration européenne en tant que telle. Mais encore faudrait-il que cette intégration soit effectivement progressiste, démocratique et dans l'intérêt des peuples.

§ 73. Le problème toutefois, tel que les européistes le formulent, est mal posé. L'enjeu politique réel n'est en effet pas d'être pour ou contre « l'Europe », dans l'absolu, si l'intégration européenne pourrait en soi être une bonne chose – ce qui est une façon de poser la question idéaliste et coupée de la réalité – mais comment faut-il se positionner par rapport à l'UE *telle qu'elle est*, la seule « construction européenne » qui existe.

§ 74. Or, l'UE telle qu'elle existe – une superstructure technocratique et ordolibérale – est aux antipodes d'une logique de coopération entre les peuples. S'imaginer qu'un grand marché libéralisé, que la mise en concurrence généralisée des peuples, au seul bénéfice des monopoles, puisse être une forme d'internationalisme, ne pouvait être que le fait de cerveaux de la bourgeoisie, et d'une « gauche » en pleine confusion idéologique. Néolibérale et antidémocratique, le caractère de l'UE ne pourrait en outre pas être fondamentalement réformé. Si une authentique Europe des peuples, démocratique, sociale et écologique devait naître – ce qui serait assurément une perspective souhaitable et digne d'être soutenue, bien que sa réalisation soit peu probable dans un avenir prévisible – elle ne le pourrait que sur les ruines de celle des eurocrates.

15. Pas de solution durable sans sortir du capitalisme

§ 75. Si des solutions immédiates, fussent-elles limitées et temporaires, dans le cadre actuel sont indispensables, et méritent que l'on se batte pour elles ; si même des changements plus radicaux et profonds, si des ruptures substantielles avec les logiques du libre marché



sont possibles à l'intérieur même du système actuel ; nous ne devons pourtant laisser planer aucune illusion à ce sujet : aucune solution ne sera suffisante, réelle et durable sans mettre fin aux causes premières qui ont conduit aux impasses actuelles, sans sortir du système capitaliste, sans passer à une société nouvelle, socialiste, qui seule peut remplacer le capitalisme. Aussi devons-nous inscrire nos propositions pour ce qui est de l'avenir des relations entre la Suisse et l'UE dans la perspective politique qui est celle de notre Parti. Pas seulement parce que cette perspective est la nôtre, mais parce que l'histoire même en exige la réalisation, et que la gravité même de la crise où le capitalisme plonge l'humanité, nous conduisant à une extinction prochaine si rien n'est fait pour l'en empêcher, n'autorise pas à le remettre à un avenir plus ou moins lointain.

§ 76. La rupture avec le libre-marché, et la limitation des logiques de marché, n'a pas pour but à nos yeux de le remplacer par un impossible capitalisme social et écologique, dont les défauts seraient corrigés par une combinaison d'intervention des collectivités publiques dans l'économie et de mesures sociales – une telle société ne pourrait servir que de phase de transition – mais comme étape pour une limitation du rôle du marché tout court dans notre société, pour une rupture avec le capitalisme, et pour entamer la transition vers une nouvelle société socialiste, qui seule peut le remplacer.

§ 77. Aujourd'hui, nous avons le choix : ou le capitalisme de l'UE, autoritaire et néolibéral des eurocrates, ou le capitalisme national, autoritaire et néolibéral de la droite nationaliste – ces deux options conduisant vers la régression généralisée, et à la catastrophe écologique dans un avenir proche désormais – ou la lutte pour un avenir socialiste, démocratique et durable. Le choix de cette troisième option, pour laquelle nous luttons, est aussi une contribution aux luttes des peuples de l'UE qui se battent contre ce saint empire ordolibéral, avec lesquels nous sommes solidaires et devons lutter ensemble. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de construire un jour une véritable Europe des peuples, fondée sur la coopération et la solidarité, à la place de celle de la concurrence libre et non faussée.

Comité central du Parti suisse du Travail PST-POP
Berne, le 26 février 2022

 **pst-pop.ch**

 **PartiSuisse du Travail**

 **parti_suisse_du_travail**

